



CONFERENCE DES REGIONS PERIPHERIQUES MARITIMES D'EUROPE  
CONFERENCE OF PERIPHERAL MARITIME REGIONS OF EUROPE

6, rue Saint-Martin, 35700 RENNES - FR  
Tel. : + 33 (0)2 99 35 40 50 - Fax : + 33 (0)2 99 35 09 19  
email : [secretariat@crpm.org](mailto:secretariat@crpm.org) - web : [www.crpm.org](http://www.crpm.org)

OCTOBRE 2015

NOTE TECHNIQUE DU SECRETARIAT GENERAL DE LA CRPM

## AGENDA MARITIME DE LA CRPM

Ce document présente une synthèse des actions de la CRPM en cours et à venir dans le domaine de la Mer, en lien avec les orientations politiques exprimées dans la [Déclaration Finale](#) de son Assemblée Générale d'Umeå (24-26 Septembre 2014). Cette synthèse est actualisée lorsque c'est nécessaire à l'occasion des Bureaux Politiques ou Assemblées Générales de la CRPM.

Ces actions :

- Ont toutes une dimension transversale, et une coordination continue est par conséquent assurée ;
- Sont regroupées par thèmes, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Les groupes de travail correspondant disposent le cas échéant de feuilles de route spécifiques ;
- Intègrent une dimension liée aux bassins maritimes avec les Commissions Géographiques de la CRPM.

- **GOUVERNANCE ET INVESTISSEMENTS**
  - Consolider la PMI au sein des institutions européennes
  - Plateforme européenne sur les investissements maritimes liés aux stratégies régionales
- **RESSOURCES MARINES**
  - Une Politique commune de la Pêche et Aquaculture plus compétitive, durable et sociale
  - Biotechnologies bleues
  - Ressources minérales marines
- **GESTION ET SECURITE DES ESPACES MARITIMES ET COTIERS**
  - Planification Spatiale Maritime, Gestion Intégrée des Zones Côtières et Environnement marin (DCSMM)
  - Données côtières
  - Pour un approfondissement continu des politiques européennes de Sécurité Maritime - Vers un Paquet Erika IV
- **ÉDUCATION-FORMATION - VASCO DA GAMA - VERS DES SYSTEMES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PLUS ATTRACTIFS, ACCESSIBLES ET EUROPEANISES**
- **ÉNERGIES MARINES ET INDUSTRIES MARITIMES**
- **POUR UN TRANSPORT MARITIME DURABLE ET GEOGRAPHIQUEMENT EQUILIBRE**
- **MOBILISER LES OPPORTUNITES EUROPEENNES POUR LE TOURISME MARITIME ET COTIER**

## I. GOUVERNANCE ET INVESTISSEMENTS

Les questions ci-dessous sont gérées de manière transversale par le Secrétariat Général de la CRPM, en lien avec la Présidence de la CRPM, le Vice-Président de la CRPM en charge des questions maritimes, les groupes de travail pertinents de la CRPM et de ses Commissions Géographiques.

### I.1. Consolider la PMI au sein des institutions européennes

La CRPM conduit les actions suivantes, visant à soutenir une approche intégrée des politiques maritimes au sein des institutions européennes. En ce sens, la CRPM :

- Poursuivra son soutien à la PMI en lien avec la DG Mare en parallèle de son implication dans les sujets thématiques liés à la PMI, la CRPM :
  - Contribuera, sur la base des premiers éléments exprimés, aux débats ouverts par la DG Mare sur la question de la Gouvernance maritime.
  - Poursuivra également avec ses Commissions Géographiques les actions en lien avec le développement ou de la mise en œuvre des stratégies de bassins maritimes ou de la dimension maritime des stratégies macro-régionales. Plusieurs projets de coopération en lien avec les principales thématiques maritimes qui mobilisent la CRPM et les Commissions Géographiques sont actuellement en cours de préparation dans le cadre des programmes Interreg au niveau des bassins maritimes.
- Collaborera autour de sujets tels que les investissements maritimes, avec la Présidence Hollandaise de l'Union européenne (Janvier-Juin 2016) ;
- Poursuivra son soutien à l'[Intergroupe Mers, Rivières, Iles et Zone Côtières du Parlement européen \(SEARICA\)](#), dont elle assure le Secrétariat. Suite à l'adoption du rapport sur l'innovation bleue par le Parlement européen, l'Intergroupe organisera dans les mois à venir des débats notamment sur les thèmes de la sécurité maritime, de la pêche, des énergies marines et des industries maritimes et des stratégies de bassins maritimes.

### I.2. Plateforme européenne sur les investissements maritimes liés aux stratégies régionales

Comme évoqué lors de l'Assemblée Générale d'Umeå de la CRPM puis lors du Bureau Politique de Nantes sur base d'une [note technique](#), la CRPM s'engage dans la mise en place d'une plateforme d'échanges entre les Régions maritimes et d'acteurs socio-économiques (Par exemple: industriels, de recherche et d'innovation) autour des investissements maritimes liés aux stratégies régionales de spécialisation intelligente, et des fonds européens susceptibles d'y contribuer (Fonds Structurels et d'Investissement (FSI), Horizon 2020 et autres).

Dans les mois à venir, la CRPM poursuivra son travail sur ce thème dans le but de développer :

- Une analyse de la dimension maritime des stratégies des Régions et de l'utilisation des fonds ESI dans le domaine de la Mer : Suite à des premiers éléments communiqués lors de l'Assemblée générale de Florence, la CRPM poursuivra ce genre d'analyses, en coopération avec les Régions et la Commission européenne. L'objectif de cette analyse est à la fois de disposer d'éléments permettant d'objectiver la place des questions maritimes dans les investissements soutenus par les fonds ESI, et de comprendre les logiques économiques et les chaînes de valeur maritimes soutenues par les Régions. Par la suite, la CRPM rassemblera des éléments d'analyse pour contribuer aux débats concernant la révision à mi-parcours du Cadre Financier Pluriannuel prévue pour 2016.
- Des discussions concrètes sur l'utilisation des fonds européens dans le domaine maritime impliquant les Régions, les institutions européennes et les acteurs maritimes publics et privés : Une première conférence sur ce sujet, intitulée « [Blue.invest – EU support to maritime regions](#) » organisée par la DG Mare et la CRPM s'est tenue le 22 septembre à Bruxelles. Elle sera suivie d'autres initiatives menées avec l'objectif de faciliter des mises en réseaux cohérentes avec les besoins des Régions et des acteurs socio-économiques en termes de collaborations au niveau européen. Ces initiatives pourront s'appuyer :
  - Sur des collaborations mises en place avec des réseaux existants d'acteurs maritimes. Certains projets européens qui impliquent la CRPM (tels que les projets évoqués au point II.2. sur les biotechnologies bleue et III.2. sur les données marines, et d'autres projets en cours de développement) prévoient déjà l'organisation d'échanges concrets avec les Régions autour de

l'utilisation des fonds dans le domaine de la Mer. D'autres collaborations pourront également être mises en place avec des acteurs tels que le JPI Oceans, ou Ocean Energy Europe à titre d'exemple

- Sur des démarches ad hoc à mettre en place sur la base d'analyses spécifiques des chaînes de valeur maritimes en Europe, et des opportunités de collaboration entre territoires pouvant en découler. À ce titre, l'expérience du réseau Vanguard initiative pourra constituer une source d'inspiration.

## **II. RESSOURCES MARINES**

Groupe de travail correspondant : Groupe pêche-aquaculture, piloté par la Région Shetlands (UK). L'action de la CRPM dans ce domaine intègre la dimension des bassins maritimes avec les Commissions Géographiques (notamment via le groupe Ressources Marines de la Commission Mer du Nord, le groupe Pêche de la Commission Arc Atlantique et les actions de la Commission Interméditerranéenne liées à MarinaMed). Les actions de la CRPM concernant les biotechnologies bleues et le cas échéant les ressources minérales marines ont vocation à s'intégrer au sein de ces activités.

### **II.1. Une politique Commune de la Pêche et Aquaculture plus compétitive, durable et sociale**

La [réunion](#) du groupe pêche de la CRPM organisée le 22 Avril 2015 a permis d'actualiser les [actions en cours](#) en lien avec les priorités définies lors de l'Assemblée générale d'Umeå.

La CRPM réalisera en premier lieu un suivi spécifique de la mise en œuvre du FEAMP dans les Régions maritimes, qui s'intégrera aux travaux de la plateforme sur les investissements maritimes.

La CRPM continuera à suivre les initiatives européennes en faveur du développement local des zones dépendantes de la pêche et de l'aquaculture. À ce sujet, la CRPM fait également partie d'un consortium qui a répondu au dernier appel de la DG MARE pour la poursuite de la plateforme FARNET, financée par la Commission européenne (DG Mare) et en charge d'assurer un soutien technique aux FLAGs (Fisheries Local Action Groups).

La CRPM poursuivra le suivi des impacts socio-économiques de la PCP, en lien avec des enjeux tels que l'obligation de débarquement de toutes les captures, le lien entre activités de pêche et réglementations environnementales (e.g. DCSMM), et la mise en place des plans de gestion multi-annuels dans les différents bassins maritimes. Ce suivi se réalisera à travers des séminaires ou projets ad hoc.

La CRPM contribuera également à renforcer le rôle des Régions dans la gouvernance de la PCP, à travers leur rôle au sein des Conseils consultatifs régionaux. À ce stade, la Commission Mer du Nord dispose d'un statut d'observateur au sein du CCR de la Mer du Nord, la Commission Inter-Méditerranéenne est observatrice au sein du CCR Méditerranée, et la Commission Atlantique collabore avec le CCR Sud-Ouest.

En parallèle, la CRPM développe des priorités de travail plus spécifiques dans le domaine de l'aquaculture.

### **II.2. Biotechnologies bleues**

Depuis 2013, la CRPM a entrepris un travail visant à contribuer au lien entre les politiques des Régions et les priorités européennes en matière de biotechnologies bleues. Une [synthèse](#) des perspectives d'actions a été présentée lors de la [réunion](#) organisée par la CRPM le 22 avril 2015.

Une [collaboration](#) a été établie entre la CRPM et EMBRC, réseau de stations biologiques européennes spécialisées dans les biotechnologies bleues. EMBRC constitue la seule infrastructure européenne ESFRI dans le domaine des biotechnologies bleues, et rassemble des centres de recherche d'importance majeure en Europe. Cette collaboration se poursuit, à travers le projet « EMBRC PP2 » soutenu par Horizon 2020, et dans le cadre duquel la CRPM travaillera sur le soutien apporté aux biotechnologies bleues par les Régions à travers leurs stratégies de spécialisation intelligente et les fonds ESI. Ce projet, qui a débuté en juin 2015, donnera notamment lieu à un séminaire organisé par la CRPM prévu pour juin 2016. Un lien avec les Commissions géographiques sera établi dans le cadre de ce travail, notamment en Atlantique à travers le groupe de travail innovation de la Commission Arc Atlantique.

### **II.3. Ressources minérales marines**

A ce stade, une note technique de la CRPM a identifié un ensemble de sujets d'intérêt pour les Régions dans ce domaine. Cette question a vocation à être intégrée aux activités de la CRPM concernant la planification spatiale maritime et l'environnement marin.

### III. GESTION ET SECURITE DES ESPACES MARITIMES ET COTIERS

Les questions évoquées ci-dessous correspondent à plusieurs groupes de travail actuels. Il est proposé de regrouper ces activités :

- Planification Spatiale Maritime et Gestion Intégrée des Zones Côtières : groupe piloté par la Région Noord-Holland (Pays-Bas). L'action de la CRPM dans ce domaine intègre la dimension des bassins maritimes avec les Commissions Géographiques notamment à travers l'action de la CIM en lien avec la Charte de Bologne, le groupe Ressources marines de la Commission Mer du Nord, le groupe maritime de la Commission Mer Baltique, et les suites du projet TPEA dont la Commission Arc Atlantique était partenaire associée ; Elle intègre également un lien avec les questions liées à l'environnement marin (DCSMM)
- Données côtières : l'action de la CRPM s'appuie sur des actions ad-hoc pilotées par la Région Provence-Alpes Côte d'Azur (France) qui s'appuient notamment sur la Charte de Bologne en Méditerranée ;
- Erika IV (sécurité maritime) : piloté par la Région Bretagne (France).

#### **III.1. Planification Spatiale Maritime, Gestion Intégrée des Zones Côtières et Environnement marin (DCSMM)**

Le lien entre les Régions et la mise en œuvre de les directive MSP et MSFD a été abordé lors d'une [réunion](#) organisée par la CRPM le 22 avril, en marge de la réunion conjointe des groupes d'experts de la Commission européenne sur la PSM et la GIZC (la CRPM est membre du groupe d'expert de la Commission européenne sur la GIZC, ainsi que du groupe de coordination de la mise en œuvre de la DCSMM piloté par la Commission européenne).

Une analyse spécifique de la contribution actuelle des Régions et des liens « terre-mer » dans la mise en œuvre de ces deux Directives est en cours de lancement avec la Région Noord-Holland. Cette analyse sera basée sur des exemples concrets rassemblés dans les Régions, et donnera lieu au cours du premier semestre 2016 à un atelier de travail spécifique impliquant les Régions, à la suite de la conférence organisée par la DG Mare en décembre 2015 sur les liens entre les Directives MSP et MSFD. Ce travail s'appuiera sur les actions menées au niveau des bassins maritimes. Plusieurs projets abordant ces questions sont par exemple en cours d'élaboration en Méditerranée, en lien avec les priorités de la Charte de Bologne.

#### **III.2. Données côtières**

Le travail de la CRPM dans ce domaine se réalisera en premier lieu à travers le projet « Coastal Mapping » soutenu par la DG Mare, et qui implique la CRPM aux côtés des services Hydrographiques des Etats Membres.

Ce projet, qui a commencé en juin 2015, évaluera la disponibilité actuelle des cartes côtières digitales dans l'UE, diffusera cette information par EMODnet, partagera les expériences de la Cartographie côtière dans l'UE, développera les standards et un algorithme pour l'acquisition des données et fera des recommandations concernant une stratégie européenne dans ce domaine. La CRPM travaillera en particulier sur le lien entre ces objectifs et l'utilisation des Fonds de l'UE au niveau régional.

En parallèle, la CRPM s'impliquera dans d'autres initiatives concernant ces questions au niveau des basins maritimes. Plusieurs initiatives sont en cours d'élaboration, notamment à travers des projets européens, en lien avec la Charte de Bologne, qui soutient la mise en réseau des observatoires des littoraux, ou en lien avec le groupe innovation de la Commission Arc Atlantique.

#### **III.3. Pour un approfondissement continu des politiques européennes de Sécurité Maritime – Vers un Paquet Erika IV**

La CRPM concentrera en premier lieu son action sur la question du développement de nouvelles initiatives aux niveaux international et européen, le cas échéant à travers un paquet ERIKA IV. Elle continuera également à collaborer avec d'autres acteurs qui ont exprimé le même souhait, parmi lesquels l'association Surfriders Europe, qui a publié en Décembre 2013 un [Livre Blanc sur la sécurité maritime - Vers un Paquet Erika IV](#) sur la sécurité maritime et le syndicat ETF, qui a exprimé le souhait d'un paquet ERIKA IV intégrant une dimension sociale. La CRPM travaillera dans cette perspective aux côtés du Parlement européen, qui à travers le rapport Ferreira sur « **Exploiter le potentiel de création d'emplois et de croissance de la recherche et de l'innovation dans l'économie bleue** » a adopté une position selon laquelle « un paquet Erika IV sur la sécurité maritime devra être adopté, afin de prévenir de nouvelles catastrophes maritimes majeures; considère que ce

train de mesures devrait attester des dommages environnementaux causés aux eaux marines, dans la législation européenne »

La CRPM se mobilisera plus particulièrement sur cette question du préjudice écologique, sur la base de ses [propositions](#) d'avril 2013. Sur cette base, la CRPM s'impliquera :

- Au niveau international, dans les travaux spécifiques sur le dommage environnemental qui seront lancés lors des réunions d'Avril 2016 du FIPOL, où la CRPM dispose d'un siège d'observateur.
- Au niveau européen, dans les débats qui suivront la publication à l'automne par la Commission européenne d'un rapport sur la révision de la Directive Responsabilité Environnementale (DRE).

#### **IV. ÉDUCATION & FORMATION - VASCO DA DAMA - VERS DES SYSTEMES D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PLUS ATTRACTIFS, ACCESSIBLES ET EUROPEANISES**

Groupe de travail correspondant : Un groupe de Régions pionnières, piloté par Mecklenburg-Vorpommern, s'est constitué à partir de 2010 en faveur d'une initiative de type « Erasmus Maritime » pilotée par les Régions. Cette mobilisation s'est traduite par le lancement d'un projet co-financé par l'UE pour la période 2014-2015. Ce projet regroupe une vingtaine de partenaires, Régions, établissements d'enseignement et professionnels. Animé par la CRPM, il fait l'objet d'un suivi par un « Advisory Board » qui associe notamment les armateurs européens (ECSA) et les représentants des travailleurs du transport maritime (ETF). Les Régions membres de l'Advisory Board sont le Mecklenburg-Vorpommern, la Bretagne et la Vénétie.

Actions : cf. site internet dédié [www.vasco-da-gama.eu](http://www.vasco-da-gama.eu).

Le projet européen en cours, intitulé « Training for Greener and Safer Maritime Transport » (TGSMT), doit être considéré comme une première étape concrète vers une initiative multi-formes qui pourrait devenir progressivement le volet « formation » de la Politique Maritime Intégrée.

Organisé en quatre « Work Packages », le projet TGSMT vise notamment à :

- Analyser les forces, les faiblesses et les pistes d'amélioration de l'enseignement maritime européen avec le concours des politiques publiques, aux échelons opportuns – y compris pour faciliter la mobilité internationale des étudiants ;
- Produire des recommandations sur l'enseignement à l'utilisation des simulateurs maritimes ;
- Améliorer la sensibilisation à l'environnement dans les cursus de formation
- Réunir les éléments d'un cursus transnational commun à plusieurs établissements d'enseignement

Les conclusions du projet seront délivrées lors de sa conférence finale, prévue le 23 novembre 2015. À partir des recommandations produites et du premier cercle constitué (« la communauté Vasco da Gama »), la CRPM souhaite encourager des initiatives notamment à *l'échelle des bassins maritimes*, en appui aux commissions géographiques, et avec le soutien des programmes européens disponibles sur ces bassins.

Des *réflexions thématiques* sont également en cours pour poursuivre l'initiative Vasco da Gama, à travers de nouveaux projets qui pourraient être développés, à l'échelle européenne, notamment dans les domaines de la pêche, des énergies marines et des industries maritimes, avec le soutien espéré des dispositifs européens dont le cas échéant l'initiative Blue Careers de la DG Mare

**Les acteurs, et en priorité les Régions, qui souhaitent participer à cette « montée en gamme » de l'initiative Vasco da Gama sont invitées à traduire cet intérêt par la signature d'un [Mémoire](#)**

#### **V. ÉNERGIES MARINES ET INDUSTRIES MARITIMES**

Groupes de travail correspondants : « Industries maritimes pour la Croissance bleue », piloté par la Région Pays de la Loire (France). Dans la continuité de la Déclaration Finale d'Umeå, la CRPM mène ses activités relatives aux industries maritimes et aux énergies marines ensemble, en y intégrant la dimension des bassins maritimes avec ses Commissions Géographiques (notamment à travers le groupe énergies marines de la Commission Arc Atlantique, le groupe Énergie-Climat de la Commission Mer du Nord, les activités de la CIM liées à MarinaMed, et le groupe maritime de la Commission Mer Baltique).

La [réunion](#) organisée le 21 avril 2015 a permis d'actualiser les priorités de la CRPM et de ses Commissions Géographiques dans ces domaines.

Ces priorités concernent le développement de trois secteurs en particulier (construction navale, énergies marines et Oil & Gas – mis en avant par la Commission Mer du Nord de la CRPM) et sur les synergies importantes qui existent entre ces secteurs (les énergies marines sont une voie de diversification de la construction navale ainsi que du secteur Oil & Gas). Les priorités de travail identifiées dans ces domaines renvoient donc à la fois au besoin de soutenir le développement de ces trois secteurs, et à celui de développer une stratégie européenne industrielle maritime unifiée regroupant les initiatives européennes actuelles dans ces domaines. Dans les mois à venir, le travail se concentrera en particulier sur les questions suivantes sur le suivi des recommandations du rapport LeaderShip 2020 :

- Investissements soutenus par les Régions et les fonds ESI, en lien avec les travaux de la plateforme sur les investissements, à travers des ateliers de rencontre spécifiques entre Régions et acteurs publics et entreprises dans le domaine des énergies marines et industries maritimes ;
- Formation : Dans ce domaine, une collaboration sera poursuivie avec Sea-Europe autour de la mise en place pérenne d'un European Skills Council sur la construction navale et les industries maritimes. Ces questions seront notamment abordées à l'occasion de la conférence finale du projet copiloté par Sea-Europe qui se tiendra en Mars 2016. Cette action a vocation de contribuer à nourrir les suites de l'initiative Vasco da Gama ;
- Acceptabilité sociale des énergies marines et des mutations industrielles, à travers l'organisation d'un atelier spécifique d'échanges autour d'exemples concrets de recherche de consensus avec les populations pour le développement des projets dans ces domaines, en lien avec les travaux de la CRPM sur la Planification Spatiale Maritime et la Gestion Intégrée des Zones Côtières. La dimension des bassins maritimes sera intégrée dans ce travail, par exemple sous la perspective du suivi de l'action préparatoire pour une stratégie européenne en Mer du Nord.

## VI. POUR UN TRANSPORT MARITIME DURABLE ET GEOGRAPHIQUEMENT EQUILIBRE

Groupe de travail correspondant : le transport maritime est traité dans le cadre du groupe de travail Intercommissions transports de la CRPM, sous la conduite politique de la Région Nord-Pas-de Calais, en lien avec les groupes transports de chacune des Commissions Géographiques.

### Actions :

Le transport maritime contribue à atteindre les objectifs de décarbonisation du transport européen, mais ne fait pas toujours l'objet des priorités des livres blancs européens traduites dans les instruments RTE-T et MIE.

Dans le cadre de la période 2014-2020, les priorités de la CRPM dans ce domaine portent sur :

- La poursuite de la participation au forum ESSF, instance consultative où la CRPM représente les Régions, avec l'objectif que l'UE apporte son soutien à l'économie du transport maritime pour l'adaptation aux exigences de la Directive Soufre de 2012, de sorte à éviter un retour sur la route du fret aujourd'hui transporté par mer. D'ailleurs, sur suggestion de la CRPM, le ESSF travaillera sur la question du financement des adaptations nécessaires dans le secteur du transport maritime pour la mise en œuvre des obligations liées à la Directive Soufre ;
- Les prochaines décisions européennes visant à « verdir » le transport maritime : SO<sub>x</sub>, particules, CO<sub>2</sub> ;
- La valorisation des possibilités offertes par le MIE pour le soutien au transport maritime ;
- L'aide à la Commission européenne et le coordinateur Brian Simpson, à élaborer un concept d'Autoroutes de la Mer qui répond aux besoins des opérateurs et se préoccupe d'équilibre territorial.

Comme détaillé dans la note « Campagne pour l'accessibilité – Rapport d'étape et perspectives » d'octobre 2015, la CRPM concentrera ses prochains efforts sur l'amélioration de l'accessibilité, en soutenant la participation des Régions aux forums des corridors, et en préparant à plus long-terme la révision des perspectives financières pluriannuelles 2014-2020 et des lignes directrices du RTE-T prévue avant le 31 décembre 2023.

La CRPM souhaite également aider la Commission européenne à préparer « *le plan détaillé de la mise en œuvre des autoroutes de la mer à venir* » et a lancé une enquête auprès de ses Membres dans ce but.

Enfin, la CRPM sera attentive au suivi des propositions qu'elle a faites en réponse à la consultation de la Commission européenne sur le Livre Blanc Transports. Ces propositions visent à pallier le manque d'un instrument européen de soutien au transport maritime du fait de la fin du programme Marco-Polo, et du manque d'adaptation de l'article 32 du RTE-T, insuffisamment doté et peu accessible au secteur maritime.

## VII. MOBILISER LES OPPORTUNITES EUROPEENNES POUR LE TOURISME MARITIME ET COTIER

Groupe de travail correspondant : Tourisme, piloté par la Région Västra Götaland (Suède). L'action de la CRPM dans ce domaine intègre la dimension des bassins maritimes en lien avec les groupes de travail correspondant des Commissions Arc Atlantique, Interméditerranéenne, Balkans & Mer Noire, et Mer du Nord.

### Actions:

Une [synthèse](#) des perspectives d'actions a été présentée lors de la réunion du groupe tourisme de la CRPM du 22 Avril 2015.

Les principales actions futures concernent :

- Le suivi général du lien entre les régions maritimes et la stratégie européenne pour le tourisme côtier et maritime, et le maintien de liens avec des organisations actives dans le domaine (e.g. World Tourism Organisation, Necstour). À cet effet, un Mémorandum of Understanding entre la CRPM et Necstour est en cours de préparation ;
- La mise en place d'une collaboration avec la Commission européenne concernant le tourisme de croisière. Suite à la « [conférence « Enhancing the Pan-European dialogue with Cruise operators »](#) », (5-6 mars 2015, Bruxelles) la CRPM a été intégrée en tant qu'organisation au processus de suivi mis en place par la Commission européenne ;
- Le développement d'échanges de pratiques et de projets de collaboration au niveau européen et dans les bassins maritimes : Plusieurs nouveaux projets européens sont en cours d'élaboration dans cette perspective à travers les bassins maritimes.